

## Demande d'autorisation

### D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire, **Mr GUINCHARD Jean Marc**

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :<sup>3</sup>

Emplacement (2) : **ECOLE DE MUSIQUE**

SQUARE SARRET 39600 ARBOIS

à partir du **13/06/2026** au **14/06/2026** entre 14:00 h. et 23:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 23/12/2025

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB-25- 335

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS mineurs de moins de 18 ans est

strictement interdite (Code de la santé publique).

Vu la demande ci-dessus;  
Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;  
Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

Le débitant est tenu de vérifier l'âge et se réserve le droit de refuser de servir toute personne ne pouvant justifier de sa majorité ou manifestement en état d'ivresse.

ARRETE :

M. (1) **Mr GUINCHARD Jean Marc**

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : **ECOLE DE MUSIQUE**

SQUARE SARRET 39600 ARBOIS

à partir du **13/06/2026** à 14:00 au **14/06/2026** à 23:00

à l'occasion de (3) **ECOLE DE MUSIQUE EN FETE**

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 23/12/2025

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.